



2016 : Année de tous les dangers ?

Il y a quelques mois la Ministre de l'enseignement obligatoire francophone, **Madame Milquet**, proposait à la **Ministre Fédérale de la Santé, Maggie De Block**, de mettre fin dans les 3 ans à la formation d'infirmière brevetée et de convertir ces écoles dans une formation d'une profession de santé intermédiaire entre l'aide-soignant et l'infirmier de demain (puisque l'infirmier de demain sera encore mieux/plus formé que l'infirmier d'aujourd'hui).

Il s'agit de la proposition la plus courageuse et audacieuse concernant la profession infirmière formulée par un ministre de la communauté française depuis 50 ans. Nous n'avons aucune accointance

politique avec le CdH ou d'autres, mais il fallait que nous le disions. Cette proposition va dans le même sens qu'une résolution déposée par l'opposition MR en communauté française. Et comme le même MR est dans le gouvernement fédéral, et que la Ministre De Block est aussi de la famille politique libérale, nous nous attendions à un accueil favorable de cette proposition de la Ministre Milquet. Il n'en est rien, la Ministre De Block lui a répondu d'un revers de la main qu'elle n'en voulait pas.

Nous pouvons comprendre que la Ministre de la Santé ne veuille pas d'une profession intermédiaire, mais un compromis aurait faci-



lement pu être trouvé en demandant à ces écoles de mieux former les aides-soignants de demain et de leur octroyer plus de compétences et d'actes délégués par les infirmiers, ce que tout le monde attend depuis la reconnaissance de cette profession en 2006. Nous ne savons donc toujours pas ce que deviendront les infirmiers brevetés ou leurs écoles en 2016.

D'autre part, à la même période, la Ministre fédérale de la santé, **Maggie De Block**, a annoncé vouloir supprimer le système de primes pour spécialisations et expertises infirmières mis en place via le plan d'attractivité de la profession infirmière par la ministre précédente. Cela a provoqué beaucoup de remous parmi les associations d'infirmiers. Elle a ensuite complété cette information en annonçant vouloir mettre à la place le système de classification IFIC. C'est un système que nous connaissons, il fait varier les salaires en fonction de l'autonomie du travailleur, de sa place hiérarchique et de la complexité de son travail, et donc pas sur base de son diplôme (ou indirectement puisque en effet certaines fonctions, comme infirmier en chef, ne s'occupent que sur base de cer-

tains diplômes). Mais pour mettre en place le système IFIC, la Ministre a budgétisé 35 millions d'euros, alors qu'il faudrait 300 millions, et annonce ne vouloir le faire que dans le secteur privé. Va-t-on donc en revenir à la situation avant les années 2000 où les conditions de travail des infirmiers dans le secteur privé seront différentes du secteur public ? Un environnement où les jeunes diplômés feront encore plus leur shopping créant de grandes instabilités dans les équipes comme dans les années 90 ?

A cause de ces différents éléments, dans le cadre de notre collaboration avec l'UGIB, nous avons donc participé à l'écriture d'une lettre ouverte à la Ministre De Block que vous aurez peut-être vue dans les journaux. Nous estimons que la Ministre prend des décisions qui vont à l'encontre des intérêts des infirmiers, mais surtout au détriment du système de santé et des patients. Ses déclarations d'intention semblent dénuées de toute vision cohérente pour le futur de la profession. Nous sommes extrêmement inquiets pour les décisions qui seront prises durant l'année 2016.

Le comité de rédaction.



Fête internationale des infirmières et infirmiers
Congrès festif
 acn et FNIB  
 au Cercle de Wallonie à Liège